

## **PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION TECHNIQUE D'ANALYSE DES OFFRES**

**pour la**

**Cession de la maison éclusière n° 3 du Conseil Général du Bas-Rhin située  
le long du Canal de la Bruche à ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE**

### **I. OBJET DE LA CONSULTATION ET RAPPEL DE LA PROCEDURE**

#### **Membres présents de la commission d'analyse**

- Marianne MILLET, Secrétaire Générale du PAT
- Philippe ALBERTY, Chef du Service Opérations Foncières
- Jean-Paul SCHNEIDER, Adjoint au chef du Service Opérations Foncières
- Julien RODRIGUES, Chargé d'opérations foncières

Le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé de mettre en vente la maison éclusière n° 3, bien immobilier privé, située à ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE, et a organisé un appel à candidatures en vue de la cession amiable de ce bien.

Les ventes immobilières des collectivités territoriales échappent aux dispositions sur les délégations de service public et sur les marchés publics. Ainsi le Département a-t-il le libre choix tant de la procédure de vente, que de l'acquéreur.

Le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé de mettre en vente le bien sur le marché privé, en publiant un cahier des charges de cession qui contenait les informations juridiques, administratives et techniques relatives à l'ensemble immobilier mis en vente.

**Publication du cahier des charges de cession** : 15 et 22 juin 2014 dans les Cahiers de l'Immobilier des Dernières Nouvelles d'Alsace – Site internet du Conseil Général – Sites internet Le Bon coin

**Date des visites du bien** : du lundi 23 juin 2014 au vendredi 8 août 2014

**Date limite de réception des candidatures** : Jeudi 14 août 2013 à 18 heures au Service Opérations Foncières

## **II. DEPOT DES OFFRES**

Sept offres ont été déposées :

Mme Stéphanie SCHOCH et M. Loïc REYDEL : réception le mercredi 30 juillet 2014

M. Simon BURGUN : dépôt le vendredi 8 août 2014

M. et Mme RECHT : dépôt le lundi 11 août 2014

M. et Mme SEYFRITZ : dépôt le 8 août 2014

M. Bruno MARSON et Mme Marjorie GONZALEZ : dépôt le mercredi 13 août 2014

M. Johann VIOLAS et Mme Camille MACHOLT : dépôt le jeudi 14 août 2014

M. Damien GOEPP et Mme Carine MARCOT : dépôt le jeudi 14 août 2014

## **III. EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES OFFRES PAR LA COMMISSION TECHNIQUE D'ANALYSE DES OFFRES**

**Dossier à remettre par le candidat**

**Cf. tableau annexe**

Extrait du cahier des charges

*Le Département du Bas-Rhin choisit librement l'offre après vérification de la conformité des offres au programme de la consultation. Son choix s'oriente prioritairement vers la proposition financièrement la plus avantageuse et compatible avec l'estimation des services de France Domaine en date du 24 avril 2014 constituant un seuil minimum. Le Département du Bas-Rhin apprécie également l'offre pouvant aboutir à la réalisation de la vente dans les meilleurs délais et la capacité des candidats à respecter leurs engagements.*

*Le Département du Bas-Rhin se réserve le droit d'interrompre le processus de vente à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation. Néanmoins, dans un tel cas, la vente peut être poursuivie selon d'autres modalités, soit avec les candidats initiaux qui seront invités à participer à cette nouvelle phase, soit en procédant à une nouvelle consultation.*

*Enfin, et en fonction des offres présentées, le Département du Bas-Rhin se réserve le droit de procéder à un éventuel second tour, dont les modalités seront alors présentées aux candidats choisis. Le Département du Bas-Rhin n'aura pas à justifier sa décision.*

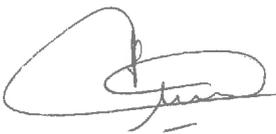
**Offre**

CANDIDAT	OFFRE
M. Johann VIOLAS et Mme Camille MACHOLT	<b>142 000 €</b>
Mme Stéphanie SCHOCH et M. Loïc REYDEL	<b>141 550 €</b>
M. Bruno MARSON et Mme Marjorie GONZALEZ	<b>140 000 €</b> (mais aucune attestation de capacité financière)
M. et Mme RECHT	<b>91 001 €</b>
M. et Mme SEYFRITZ	<b>82 011 €</b>
M. Damien GOEPP et Mme Carine MARCOT	<b>61 100 €</b>
M. Simon BURGUN	<b>52 000 €</b>

**IV. CONCLUSION**

La commission technique d'analyse des offres propose de retenir la candidature et l'offre présentée par M. Johann VIOLAS et Mme Camille MACHOLT pour un montant de 142 000 € et attestant de solides garanties bancaire et financière.

**Signature des membres de la Commission :**

Mme Marianne MILLET 	M. Philippe ALBERTY 
M. Jean-Paul SCHNEIDER 	M. Julien RODRIGUES 

**Validation**

M. Alfred BECKER  
Vice-Président du PAT

*Accord sur la proposition de la  
Commission technique*



Fait et clos à STRASBOURG, le